



Photo : Stéphane Boulich

L'efficacité de l'aide au développement

*Félicien Mbikayi Cimanga**

Le discours sur la coopération est biaisé dès le départ de même que l'aide au développement...

Les termes « coopération » et « aide » ne sont pas en cohérence : le premier signifie opérer ensemble ou en synergie pour réaliser un objectif donné, tandis que le second veut dire secourir celui qui est en difficulté. « Aider » draine l'idée selon laquelle celui qui secourt est en situation de supérieur à inférieur (ou à nécessaires ou encore à celui qui est dans le besoin) ; le donneur peut ne pas être lié au besoin du receveur, il donne ce qu'il veut et suivant sa ou ses motivations.

Ainsi, si l'on avait gardé sa pleine acception au terme « coopération », lequel inclut également une connotation de solidarité et de partage du sort commun, on en parlerait pas d'« aide au développement ».

Extraits du cadre national de priorité à moyen terme de la RD Congo pour 2011 à 2015

Au point 4, portant sur les stratégies de mobilisation des fonds, il est écrit ceci : « le forum de haut niveau sur la gestion de l'aide tenu à Kinshasa en juin 2009 a consacré le passage graduel de la situation d'urgence vers la réhabilitation et le développement ».

Or, la pratique habituelle de l'aide planche sur les urgences et cela de façon quasi systématique.

Plus loin, on lit également : « dans la situation actuelle, si la mobilisation financière pour les actions d'urgence et de réhabilitation bénéficie d'un large soutien des partenaires financiers, il n'est pas de même pour les projets et programmes nationaux de développement qui n'en comptent qu'un nombre limité (Belgique, BAD, UE et FAO) ».

Tout ceci pour conforter notre assertion du début et étayer l'affirmation selon laquelle efficacité de l'aide et efficacité du développement sont différemment perçues par les pays nantis et donateurs et pays pauvres et en développement. La plupart des partenaires au développement ne

travaillent pas dans le sens de la déclaration de Paris. Souvent, en arrivant au pays, eux comme les bailleurs ont déjà opéré des choix quant aux zones d'intervention et aux priorités à appuyer ou à financer. D'où la question toujours présente à l'esprit pour tous les avertis : celle de savoir si financer le développement durable est le moindre de leur souci.

Le conseil n'engage que le conseillé !

A ce propos, il y a lieu de relever que l'engagement des pays donateurs à consacrer 0,7% de leur PIB à l'aide au développement reste un vœu pieux. Si ces deux catégories tenant des mécanismes du pouvoir réel et effectif trainent les pieds et de façon délibérée, que peuvent faire les pressions, les plaidoyers et les lobbyings des OSC ?

Considérons les déclarations comme celle du millénaire sur le développement (2000) et celle de Paris (2005). Que peut être leur bilan en termes de progrès des pays auxquels elles s'appliquent et qui serait justifié par l'aide reçue ?

L'expérience de terrain nous renseigne que l'aide dite au développement est en fait une aide destinée à peaufiner les mécanismes du sous développement. Il en sera ainsi aussi longtemps qu'elle ne sera pas assise sur les principes de solidarité et de conscience, principes selon lesquels l'humanité entière communit à un seul et même destin ; et aussi longtemps qu'elle obéira aux seuls dictats des nantis et donateurs condescendants qui établissent des priorités du développement des pays pauvres et en développement en dehors de ces derniers.

Des vœux pieux ?

Quelle conclusion donner à la Déclaration de Paris ? Est-ce un cheval de bataille tant pour les donateurs que les bénéficiaires ? Il faut dire que les idées qui sous-tendent la déclaration de Paris sont bonnes mais que leur application en souffre. D'aucuns aiment toujours comparer la situation des pays pauvres et en développement aux pays d'Europe au sortir de la guerre 40-45 auxquels le

plan Marshall avait apporté des solutions économiques et sociales durables. En moins de 10 ans, l'Allemagne, qui était la plus sinistrée, est devenue la première puissance économique d'Europe et elle le demeure jusqu'à présent.

En Afrique, la coopération au développement est intervenue au lendemain des indépendances, dès les années 60. Aujourd'hui, un pays comme la RDC qui, en 1958, était au même niveau que le Canada (dit-on), est au plus bas de l'échelle, avec un indice de développement humain parmi le dernier sur 180 pays.

Alors quid ? Il est de la RDC comme de la presque totalité des pays d'Afrique, où le développement et l'aide au développement font l'objet de plusieurs études sans que rien ne change fondamentalement à la nature des pays pauvres et en voie de développement !

Il y a problème, un sérieux problème ; il est donc urgent que l'on s'y penche de façon déterminante !

* Secrétaire général du Conseil National des Organisations Non Gouvernementales de Développement de la République Démocratique du Congo (cnongdrdc@gmail.com).